

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**ARLYSERE**

**(2, Avenue des Chasseurs Alpins 73200 ALBERTVILLE)**

**BUDGET**

**ANNEXE**

**MAISONS DE SANTE**

**N°SIRET : 20006899700192**

**BUDGET PRIMITIF 2025**

**NOMENCLATURE : M57**

**Service de Gestion Comptable**

**d'Albertville**

## Rapport d'analyse

Identification du flux : 2025- 073005- 555- 10- 01- -2025/1/10-10:55:55  
CA ARLYSERE- MAISONS DE SANTE- 2025- Budget Principal

Ce flux est associé à un pavé d'information(s) et/ou d'anomalie(s)

### Pavé d'information(s) :

**Information :** Vous pouvez utiliser un plan de compte et une présentation de l'exercice précédent pour voter votre budget, dès lors que celui-ci a été voté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique.

1 information

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**EPCI : CA ARLYSERE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 20006899700192

POSTE COMPTABLE : SGC ALBERTVILLE

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : MAISONS DE SANTE (3)**

**ANNEE 2025**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### **I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### **II - Présentation générale du budget**

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### **III - Vote du budget**

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement générées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement générées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	37

### **IV - Annexes**

#### **A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	39
A1.01 - Opérations non ventilables	42
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	43
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	46
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	47
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	48
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	51
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	54
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	57
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	58
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	61
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	63
A1.908 - Fonction 8 - Transports	66
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	70
A2.01 - Opérations non ventilables	72
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	73
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	76
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	77
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	78
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	81
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	84
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	87
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	88
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	89
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	92
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	94
A2.938 - Fonction 8 - Transports	97

#### **B - Annexes patrimoniales**

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	101
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	102
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	106
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	107

## **CA ARLYSERE - MAISONS DE SANTE - BP - 2025**

B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	108
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	110
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	111
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	112
B3.1 - Etat des provisions constituées	114
B3.2 - Etalement des provisions	116
B4 - Etat des charges transférées	117
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	118
B6 - Prêts	119
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	120
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	121
B7.3 - Etat des emprunts garantis	122
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	123
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	124
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	125
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	126
B7.8 - Autres engagements donnés	127
B7.9 - Autres engagements reçus	128
B8 - Subventions versées	129
B9 - Etat du personnel	130
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	132
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	133
B11.2 - Liste des établissements publics créés	134
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	135
<b>C - Annexes budgétaires</b>	
C1.1 - Equilibre budgétaire	136
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	137
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	138
<b>D - Autres éléments d'information</b>	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	139
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	140
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	141
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	142
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	144

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
Informations statistiques	
Population totale	Valeurs 63 519
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	
Informations fiscales (N-2)	Collectivité 45 436 795,00

Informations financières – ratios	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs 0,21
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,95
3 Dépenses d'équipement brut / population	12,66
4 Encours de dette / population (2) (3)	4,57
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	72,13 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	1 337,60 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	482,53 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	77,79 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuient sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-335 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0,0 %
- Investissement : 0,0 %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I - INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)**

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00 A1
Investissement	0,00	0,00 (3)	0,00 A2
Fonctionnement	0,00	0,00 (4)	0,00 A3

<b>RESTES A REALISER N-1</b>			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
<b>TOTAL des RAR</b>	0,00 I + II	0,00 III + IV	0,00 B1
Investissement	0,00 I	0,00 III	0,00 B2
Fonctionnement	0,00 II	0,00 IV	0,00 B3

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)</b>			
	A1 + B1	A2 + B2	A3 + B3
<b>TOTAL</b>			0,00
Investissement			0,00
Fonctionnement			0,00

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le volet du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.  
(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.  
(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.  
(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>		<b>C2</b>

**DETAL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>		<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>		<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Titres restant à émettre</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
018	RSA	<b>0,00</b>
024	Produits des cessions d'immobilisations	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	<b>0,00</b>
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	<b>0,00</b>
16	Emprunts et dettes assimilées	<b>0,00</b>
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	<b>0,00</b>
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	<b>0,00</b>
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	<b>0,00</b>
21	Immobilisations corporelles (3)	<b>0,00</b>
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	<b>0,00</b>
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	<b>0,00</b>
26	Participations et créances rattachées	<b>0,00</b>
27	Autres immobilisations financières (3)	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	<b>0,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	<b>0,00</b>
73	Impôts et taxes	<b>0,00</b>
731	Fiscalité locale	<b>0,00</b>
74	Dotations et participations (4)	<b>0,00</b>
75	Autres produits de gestion courante (4)	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges (4)	<b>0,00</b>
016	APA	<b>0,00</b>
017	RSA / Régularisations de RMI	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	<b>0,00</b>
77	Produits spécifiques (4)	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du conseil administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>		<b>A</b>
<b>VOTE</b>	<b>Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)</b>	
		+ 845 400,00
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	
		+ 0,00
	<b>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)</b>	
		= 0,00 (si solde négatif) 0,00 (si solde positif)
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	
		= 845 400,00 845 400,00
<b>VOTE</b>	<b>Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget</b>	
		+ 71 600,00 71 600,00
<b>REPORTS</b>	<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)</b>	
		+ 0,00
	<b>002 Résultat de l'fonctionnement reporté (1)</b>	
		= 0,00 (si déficit) 0,00 (si excédent)
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	
		= 71 600,00 71 600,00
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	
		= 917 000,00 917 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.  
 Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.  
 (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**PRÉSENTATION DES AP VOTÉES**

		<b>II</b>	
		<b>B1</b>	
<b>Numéro</b>	<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>	<b>Chapitre(s)</b>	<b>Montant</b>
2025-05	MAISON DE SANTE GILLY-SUR-ISERE	23	2 045 000,00
	<b>TOTAL</b>		<b>2 045 000,00</b>
	 <b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		
		020	0,00
	 <b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 045 000,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>PRÉSENTATION DES AE VOTÉES</b>			<b>B2</b>
<b>AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)</b>	<b>Chapitre(s)</b>	<b>Montant</b>	
<b>Numéro</b>	<b>Libellé</b>		
			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>			
			<b>0,00</b>
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>			
			<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>			
			<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II C1
--	--	--	--	--	----------

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	141 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	803 900,00	803 900,00	803 900,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>141 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>803 900,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>141 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>833 900,00</b>	<b>833 900,00</b>	<b>833 900,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	11 500,00		11 500,00	11 500,00	11 500,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>11 500,00</b>		<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>152 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>845 400,00</b>	<b>845 400,00</b>	<b>845 400,00</b>
+					
		<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>	
=					
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>845 400,00</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7)  $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$ .

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	100 000,00	0,00	240 900,00	240 900,00	240 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	546 250,00	546 250,00	546 250,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	22 500,00		28 250,00	28 250,00	28 250,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>52 500,00</b>		<b>58 250,00</b>	<b>58 250,00</b>	<b>58 250,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>152 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>845 400,00</b>	<b>845 400,00</b>	<b>845 400,00</b>
+					
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>					<b>0,00</b>

  

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>					<b>845 400,00</b>
---	--	--	--	--	-------------------

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>46 750,00</b>
--	------------------

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.  
(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.  
(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.  
(4) Sauf 165, 166 et 16449.  
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.  
(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.  
(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.  
(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.  
(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).  
(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.  
(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

**CA ARLYSERE - MAISONS DE SANTE - BP - 2025**

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT					II C2
---	--	--	--	--	----------

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	13 100,00	0,00	13 350,00	13 350,00	13 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>13 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>13 350,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>13 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>13 350,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	22 500,00		28 250,00	28 250,00	28 250,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>52 500,00</b>		<b>58 250,00</b>	<b>58 250,00</b>	<b>58 250,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>66 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 600,00</b>	<b>71 600,00</b>	<b>71 600,00</b>
			+		
			<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES **71 600,00**

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	54 800,00	0,00	60 100,00	60 100,00	60 100,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>54 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 100,00</b>	<b>60 100,00</b>	<b>60 100,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>54 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 100,00</b>	<b>60 100,00</b>	<b>60 100,00</b>

042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	11 500,00		11 500,00	11 500,00	11 500,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>11 500,00</b>		<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>66 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 600,00</b>	<b>71 600,00</b>	<b>71 600,00</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>71 600,00</b>
--	------------------

**Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>46 750,00</b>
---	------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes impulsées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>			<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>			<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	11 500,00	11 500,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	30 000,00	0,00	30 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7)	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	803 900,00	0,00	803 900,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	833 900,00	11 500,00	845 400,00
+			
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00
=			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			845 400,00

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	13 350,00		13 350,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	0,00		0,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	0,00	0,00	0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	30 000,00	30 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		28 250,00	28 250,00
Dépenses de fonctionnement – Total	13 350,00	58 250,00	71 600,00
+			
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE			0,00
=			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			71 600,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

**CA ARLYSERE - MAISONS DE SANTE - BP - 2025**

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

## RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	240 900,00	0,00	240 900,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	546 250,00	0,00	546 250,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		30 000,00	30 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		28 250,00	28 250,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>787 150,00</b>	<b>58 250,00</b>	<b>845 400,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>845 400,00</b>
---	-------------------

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	60 100,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	11 500,00	11 500,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>60 100,00</b>	<b>11 500,00</b>	<b>71 600,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>71 600,00</b>
--	------------------

**CA ARLYSERE - MAISONS DE SANTE - BP - 2025**

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

		<b>DEPENSES</b>						
		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
							TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
<b>TOTAL</b>		<b>152 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 045 000,00</b>	<b>845 400,00</b>	<b>845 400,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>41 500,00</b>
018 RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles		141 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)		0,00	0,00	2 045 000,00	803 900,00	803 900,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>141 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 045 000,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>803 900,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)		0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)								
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>141 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 045 000,00</b>	<b>833 900,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>833 900,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)		11 500,00			11 500,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
041 Opérations patrimoniales (7)		0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>11 500,00</b>			<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	845 400,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.  
(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RI 042.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vota du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

**RECETTES**

		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>152 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>845 400,00</b>	<b>II</b>	<b>845 400,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	0,00	240 900,00	240 900,00	240 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	546 250,00	546 250,00	546 250,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	22 500,00		28 250,00	28 250,00	28 250,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041	Opérations patrimoniaires (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>52 500,00</b>		<b>58 250,00</b>	<b>58 250,00</b>	<b>58 250,00</b>

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
Affectation au compte 1068 (8)	0,00
<b>Total des recettes d'investissement cumulées</b>	<b>845 400,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R1 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D1 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>152 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 045 000,00</b>	<b>845 400,00</b>	<b>845 400,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>41 500,00</b>	<b>845 400,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	141 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21313 Bâtiments sociaux et médico-sociaux	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188 Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	2 045 000,00	803 900,00	803 900,00	803 900,00	0,00	803 900,00
2314 Constructions sur sol d'autrui	0,00	0,00	0,00	803 900,00	803 900,00	803 900,00	0,00	803 900,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>141 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 045 000,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>803 900,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
168751 Dettes - GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>30 000,00</b>
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>141 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 045 000,00</b>	<b>833 900,00</b>	<b>833 900,00</b>	<b>803 900,00</b>	<b>30 000,00</b>	<b>833 900,00</b>
040      Opérations ordre transf. entre sections (6)	11 500,00			11 500,00	11 500,00			11 500,00
Reprise sur autofinancement antérieur	11 500,00			11 500,00	11 500,00			11 500,00
13911      Subv. transf. Etat et établ. nationaux	6 500,00			6 500,00	6 500,00			6 500,00
13912      Subv. transf. Régions	5 000,00			5 000,00	5 000,00			5 000,00
Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00			0,00
041      Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>11 500,00</b>			<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>			<b>11 500,00</b>

(1) Détails les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>							<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>							<b>A2.1</b>

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT</b>	<b>A2.3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**A3**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
<b>TOTAL</b>	<b>152 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>845 400,00</b>	<b>845 400,00</b>	<b>845 400,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	100 000,00	0,00	240 900,00	240 900,00	240 900,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313 Subv. transf. Départements	100 000,00	0,00	160 600,00	160 600,00	0,00
1323 Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	80 300,00	80 300,00	160 600,00
13361 Dotations équip. territoires ruraux transf	0,00	0,00	80 300,00	80 300,00	80 300,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgetaire) (3)	0,00	0,00	546 250,00	546 250,00	546 250,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00	546 250,00	546 250,00	546 250,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>	<b>100 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>	<b>787 150,00</b>
021 Virerment de la section de fonctionnement	22 500,00		28 250,00	28 250,00	28 250,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
2813/3 Bâtiments sociaux et médico-sociaux	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
041 Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>52 500,00</b>		<b>58 250,00</b>	<b>58 250,00</b>	<b>58 250,00</b>

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**

---

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

---

B

<b>DEPENSES</b>						
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée gérées dans le cadre d'une AE III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>66 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 600,00</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	13 100,00	0,00	0,00	13 350,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6566) (3)	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes déclus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>13 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>0,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)					
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>13 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>0,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	22 500,00		28 250,00		28 250,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	30 000,00		30 000,00		30 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>52 500,00</b>		<b>58 250,00</b>		<b>58 250,00</b>

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	71 600,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.  
(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

		III	
		SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	
		B	

## RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (RAR N-1 + Vote) III = I + II	Total
	<b>TOTAL</b>	<b>66 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 600,00</b>	<b>71 600,00</b>	<b>71 600,00</b>
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	54 800,00	0,00	60 100,00	60 100,00	60 100,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>54 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 100,00</b>	<b>60 100,00</b>	<b>60 100,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>54 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 100,00</b>	<b>60 100,00</b>	<b>60 100,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00	11 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>
						<b>R002 Résultat reporté ou anticipé (7)</b>
						<b>0,00</b>
						<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>
						<b>71 600,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou ilées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>66 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 600,00</b>	<b>71 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 600,00</b>	<b>71 350,00</b>	<b>71 600,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	13 100,00	0,00	13 350,00	13 350,00	0,00	0,00	13 350,00	13 350,00
60611	Eau et assainissement	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60832	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	50,00	50,00	0,00	50,00	50,00	50,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6168	Autres primes d'assurance	500,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	5 000,00	0,00	5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00	5 300,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65886	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>13 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>13 350,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	<b>Total des charges financières et spécifiques</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>13 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>13 350,00</b>	<b>13 350,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	22 500,00		28 250,00	28 250,00			28 250,00	28 250,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	30 000,00		30 000,00	30 000,00			30 000,00	30 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)  $\text{III} = \text{I} + \text{II}$
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	30 000,00	1		30 000,00	30 000,00			30 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</i>	0,00			0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>52 500,00</b>			<b>58 250,00</b>	<b>58 250,00</b>			<b>58 250,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

		III	
		B2	

Chap / art. (1)	Libellé	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>66 300,00</b>	<b>1</b>	<b>71 600,00</b>	<b>71 600,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	54 800,00	0,00	60 100,00	60 100,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	60 100,00	60 100,00
75888	Autres	54 800,00	0,00	60 100,00	60 100,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>54 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 100,00</b>	<b>60 100,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>54 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>60 100,00</b>	<b>60 100,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	11 500,00		11 500,00	11 500,00
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	11 500,00		11 500,00	11 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>11 500,00</b>		<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>

**Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)**

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	2 Cult., vie soc., Jeun., sports, loisirs	3 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA	IV A1
									4	
	<b>DEPENSES</b>	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803 900,00	0,00	
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803 900,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	546 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 900,00	0,00	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10	Dotation, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 900,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	546 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

**IV – ANNEXES****A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	833 900,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803 900,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>							
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 900,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	546 280,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

CA ARLYSERE - MAISONS DE SANTE - BP - 2025

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	
<b>IV</b>	<b>A1.01</b>

<b>01 – OPERATIONS NON VENTILABLES</b>		
<b>Article / compte nature (1)</b>	<b>Libellé</b>	<b>01</b>
		Opérations non ventilables
	<b>DEPENSES</b>	
168	Autres emprunts et dettes assimilées	30 000,00
		30 000,00
	<b>RECETTES</b>	
164	Emprunts auprès des éts financiers	546 250,00
		546 250,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
	IV A1.900

## FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02						
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	022 Information, communication, publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03					035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil d'av.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.	0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports	
	<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coopérat. act° Interrég. eur..Interr.				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions Interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	
	<b>IV A1.900-5</b>

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
DÉPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		A1.901

## FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
	A1.902

## FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
			20	21	22	23	24			
			201 Services communs	211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	221 Collages	222 Lycées publics	223 Lycées privés	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV</b>
<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Formation professionnelle										CFNPT et CDG - missions spécifiques	Autres		
		25		CNFPT - Formation des actifs occupés		256		CNFPT - Formation des actifs occupés		257					
		251	Insertion sociale et professionnelle	252	Formation professionnalisante des personnes	253	Formation certifiante des personnes	254	Formation des actifs occupés	255	Rémunération des stagiaires				
DEPENSES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00		
RECETTES		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00		0,00	0,00		

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.902</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services éducatifs et annexes				29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				26	27	28	29		
				261	282	283	284	288	
			Hébergement et restauration scolaires	Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	0,00	Autre service annexe de l'enseignement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	31					
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèque	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Sports (autres que scolaires)				
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne			39 Sécurité			TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	346 Autres					
DEFENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A1.904

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41					
		410	411	412	413	414	418
		Services communs	PMI et planification familiale	Prévention et éducation pour la santé	Sécurité alimentaire	Dispensaires et autres éts sanitaires	Autres actions
<b>DEPENSES</b>							
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	803 900,00	0,00
<b>RECETTES</b>							
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	240 900,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	160 600,00	0,00
						80 300,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Action sociale					
			420			422		
			421	Famille et enfance				
			4211	Aides à la famille	Aides sociales à l'enfance	4214	Crèches et garderis	4222
			Actions en faveur de la maternité			Adolescence		Multi accueil
<b>DÉPENSES</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv attachées aux actifs non amort		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailer les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Action sociale				TOTAL DU CHAPITRE
		423		424	425	
		Personnes âgées	Autres actions de prévention	Personnes en difficulté	Personnes handicapées	
<b>DEPENSES</b>						
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
						80 300,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE		A1.904.4	

## FONCTION 4.4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A1.905

## FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé (1)	Services communs	51					
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	

**A1.905****FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur localif	553 Aide à l'accésion à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	57	58	59	Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles		
					631	632	633
				Agriculture, pêche et aquo-alimentaire		Industrie, commerce et artisanat	Développement touristique
				6311	6312		
				Laboratoire	Autres		
DEPENSES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.906</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintenance et dév. des services publics	67 Recherche et Innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		A1.907	

## FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Actions transversales	70			71			72		
				Actions déchets et propreté urbaine			721			722		
				Services communs collecte et propreté			Collecte et traitement des déchets			Propreté urbaine		
				7211	7212	7213	7212	7213	7221	7222	Actions prévention et sensibilisation	Action propreté urbaine et nettoiement
				Actions prévention et sensibilisation	Collecte des déchets	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation	Actions prévention et sensibilisation	0,00	0,00
				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
			RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>IV A1.907</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Politique de l'énergie				76 Présev. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éoliennes	754 Energie hydraulique				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DETAILLÉE</b>

**A1.908****FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transport Publics de voyageurs				825 Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial			
<b>DÉPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises					
		830 Services communs	831 Fret routier	832 Fret ferroviaire	833 Fret fluvial	834 Fret maritime	835 Fret aérien
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie						849 Sécurité routière
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures			86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	88 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures		
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

Chapitre nature	Libellé	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE				IV A2		
		01 Opérations non ventilées	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., Jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)
<b>DEPENSES</b>								
011	Charges à caractère général	5 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 050,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 050,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6566	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 100,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**

**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
								IV	A2
<b>DÉPENSES</b>									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 350,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 350,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>REVENUS</b>									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 100,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

		IV	A2.01
		A - PRESENTATION CROISEE - SECTION DE FONCTIONNEMENT - PRESENTATION DETAILLEE	
<b>01 - OPERATIONS NON VENTILABLES</b>			
Article / compte nature (1)	Libellé		01 Opérations non ventilables
		DEPENSES	5 300,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)		5 300,00
		RECETTES	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>

**A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE**

A2.930

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	02						
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventionné	022 Information, communication, Publicité	023 Fêtes et cérémonies	024 Aide aux associations	025 Climatières et pompes froides	026 Administration générale de l'Etat
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03				035 Conseil de territoire	038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.930</b>

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	04				TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
	A2.930-5

## FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		0581 FEAMP	TOTAL DU CHAPITRE
				FEADER	FEAMP		
DÉPENSES		0,00		0,00		0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00		0,00	0,00

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DÉPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DETAILLÉE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	Enseignement du second degré				23 Enseignement supérieur	24 Cités scolaires	
				211 Services communs	212 Ecoles maternelles	213 Ecoles primaires regroupées	221 Collèges	222 Lycées publics	223 Lycées privés	
				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Formation professionnelle										258  Autres	
		251 Insertion sociale et professionnelle		252 Formation professionnaliste		253 Formation certifiante		254 Formation des actifs occupés		255 Rémunération des stagiaires			
		Missions statutaires et réglementaires	Missions statutaires et réglementaires	Développement des compétences	Développement des compétences	Évolution et transition professionnelle	Évolution et transition professionnelle	Organisation des activités pédagogiques	Organisation des activités pédagogiques	256 CNFPT - Formation des actifs occupés	257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Apprentissage	Formation sanitaire et sociale	Autres services périscolaires et annexes			29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				26	27	28		
			Hébergement et restauration scolaires	281	282	283	284	288
					Sport scolaire	Médecine scolaire	Classes de découverte	Autre service annexe de l'enseignement
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	
IV	A2.933

## FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	31					
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Sports (autres que scolaires)					Manifestations sportives
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	
DEPENSES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenneté			39 Sécurité			TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
	IV A2.934

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	PMI et planification familiale	Prévention et éducation pour la santé	Santé		Autres actions		
					410	411	412	413	414
<b>DEPENSES</b>									
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 050,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00
<b>RECETTES</b>									
752	Révenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 100,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
	A2.934

## FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	42 Action sociale				422 Petite enfance			
			420	421 Famille et enfance	4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil
<b>DEPENSES</b>										
606	Achats non stockés de matières et fourni		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>										
752	Revenus des immeubles				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détallier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.934</b>

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	42				TOTAL DU CHAPITRE
		Action sociale		424	425	
		423	Personnes âgées	Personnes en difficulté	Autres interventions sociales	
<b>4231</b>						
	Forfait autonomie	4232	Autres actions de prévention	4238	Autres actions pour les personnes âgées	
<b>423</b>						
<b>42</b>						
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
<b>REÇETTES</b>						
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
		0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
		0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
		0,00	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.934-3</b>

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en l'établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.934.4</b>

**FONCTION 4.4 – RSA / Régularisation de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	
	IV A2.935

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs 50	Aménagement et services urbains 51					
			Services communs 510	Espaces verts urbains 511	Eclairage public 512	Art public 513	Electrification 514	Opérations d'aménagement 515
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villas moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)			
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur localif	553 Aide à l'accésion à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage
DEPENSES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	Actions en faveur du littoral	Techno. de l'information et de la comm.	57	58	59	TOTAL DU CHAPITRE
					Autres actions	Sécurité	
	Réserves Foncières			581	588		
DEPENSES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles	
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire	632 Industrie, commerce et artisanat
					6311 Laboratoire	633 Développement touristique
DEPENSES		0,00	0,00		0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.936</b>

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maitien et dév. des services publics	67 Recherche et Innovation	68 Autres actions	<b>TOTAL DU CHAPITRE</b>
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DÉPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Actions transversales	Actions déchets et propreté urbaine		
				Services communs collecte et propreté	72	
					720	721
				7211	Collecte et traitement des déchets	722
				7212	Collecte des déchets	7221
				7213	Tri, valorisation, traitement déchets	Actions prévention et sensibilisation
				Actions prévention et sensibilisation		7222
						Action propreté urbaine et nettoiement
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	73				74	Politique de l'air
		731	732	Actions en matière de gestion des eaux	733		
	Politique de l'eau		Eau potable	Assainissement	734	735	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie				76 Préserv. patrim., naturel, risques technico.	77 Environnement Infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éoliennes	754 Energie hydraulique				
DEPENSES		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
REÇETTES		0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Détalier les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transport publics de voyageurs					825 Transport aérien	828 Autres transports
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824. Transport maritime		
DEPENSES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE</b>	

A2.938

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	83					
		Transports de marchandises			834	835	838
		830	831	832	833	834	838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>A – PRÉSENTATION CROISSEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE</b>	<b>A2.938</b>

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie					
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE	
	A2.938

## FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures			86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	
	B1.1

## B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Montant des remboursements N-1	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor							
5192 Avances de trésorerie							
51931 Lignes de trésorerie							
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
5194 Billets de trésorerie							
5198 Autres crédits de trésorerie							
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>			<b>0,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV  
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de fil	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuel (6)	Devisé	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					350 000,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					350 000,00									

CA ARLYSÈRE - MAISONS DE SANTÉ - BP - 2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat							
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
Avances-250 000?	AUTRE	10/11/2022	28/11/2022	350 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR
1682 Bons à moyen terme négociables (tota)				0,00					
1687 Autres dettes (tota)				0,00					
<b>Total général</b>				<b>350 000,00</b>					

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euronext 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire OCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## IV

## B1.2

## B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N	Montant couvert (11)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (14)	Capital (15)	Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
									Taux d'intérêt	Emprunts et dettes au 01/01/N	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (10)		0,00		0,00						0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		290 000,00						30 000,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)	N	0,00	A-1	290 000,00	9,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000		30 000,00	0,00
Avance-350 000?				290 000,00						30 000,00	0,00
1682 Biens à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>290 000,00</b>						<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IFCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : variable complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de voie du budget.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66 111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

### ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

**IV**

**B1.3**

#### B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal à la date de vote du budget éventuelle (8)	Niveau du taux	% par type de taux
												selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)												
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)												
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Barrière simple (B)												
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Option d'échange (C)												
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Autres types de structures (F)												
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant du couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le niveau de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

			<b>IV</b>
			<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces Indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>						
(A) Taux fixe simple, Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits  % de l'encours	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00
	Montant en euros	280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple, Pas d'effet de levier	Nombre de produits  % de l'encours	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swapition)	Nombre de produits  % de l'encours	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits  % de l'encours	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits  % de l'encours	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00	0  0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits  % de l'encours				0  0,00	
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE****IV****B1.5****B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert		Instrument de couverture										
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles
Taux fixe (total)		0,00						0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00						0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00						0,00				0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>						<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	
	IV B1.5

#### B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'Instrument de couverture				Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7)	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768	
Taux fixe (total)					0,00	0,00
Taux variable simple (total)					0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)					0,00	0,00
Total					0,00	0,00

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**  
**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME**

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Capital	Intérêts (3)
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Auprès des organismes de droit brisé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l’emprunt au profit d’un autre organisme sans qu’il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l’origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s’agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l’article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d’échange et comptabilisés à l’article 668.

		<b>IV</b>
		<b>B1.6</b>

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

B1.7

**IV**  
**B2**
**ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS**
**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 3000 €		14-09-2023
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	Dotation de soutien à l'investissement local	40
L	Autres immo corps : Conteneurs/Bacs	8
L	Matériel et outillage de voirie -Matériel roulant	10
L	Bâts privés -Instal générales, agencts, amgs des constructions	10
L	Sub eqpt versées REGION -Biens mobiliers ,matériel, études	5
L	Frais d'études, élabo, modif, révisions documents d'urbanisme	10
L	Autres immobilisations corporelles	10
L	Matériel de téléphonie	5
L	Autres matériels de transport : Camion et Transports collectifs	10
L	Autre matériel technique	6
L	Matériel et outillage Incendie et défense civ -Autre matériel	10
L	Constructions Bâtiments privés -Autres bâtiments privés	40
L	Concessions et droits similaires	2
L	Sub eqpt en nature ORG PUBLICS -Bâtiments et installations	15
L	Sub eqpt versées PERS DROIT PRIVE -Bâtiments et installations	15
L	Sub eqpt versées EPL_Ind et Commerc -Bâtiments et installations	15
L	Sub eqpt versées GFP de ratch -Biens mobiliers, matériel, étude	5
L	Sub eqpt versées AUTRES COMMUNES -Bâtiments et installations	15
L	Sub eqpt versées COMMUNES GFP-Biens mobiliers, matériel, études	5
L	Sub eqpt versées DEPARTEMENT -Bâtiments et installations	15
L	Sub eqpt versées DÉPARTEMENT -Biens mobiliers ,matériel, études	5
L	Sub eqpt versées REGION -Bâtiments et installations	15
L	Sub eqpt versées ETAT -Biens mobiliers ,matériel, études	5
L	Bâtiments et installations	15
L	Autres matériels de bureau et mobiliers	5
L	Construct° sol autrui -Immeuble de rapport	40
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	10
L	Sub eqpt versées PERS DROIT PRIVE -Biens mobiliers,matériel,études	5
L	Sub eqpt versées COMMUNES GFP -Bâtiments et installations	15
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	10

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Autres immobilisations incorporelles	14/09/2023
L	Autre matériel informatique	14/09/2023
L	Matériel et outillage incendie et défense civ -Matériel rouulant	14/09/2023
L	Constructions Bâtiments privés -Immeubles de rapport	14/09/2023
L	Sub ept versées ORG PUBLICS DIVERS -Bâtiments et installations	14/09/2023
L	Frais d'études	14/09/2023
L	Subv invt Autres	14/09/2023
L	Subv invt FEDER	14/09/2023
L	Amendes de radars automatiques et amendes de police	14/09/2023
L	Subv invt Autres fonds européens	14/09/2023
L	Subv invt FEADER	14/09/2023
L	Subv invt Fonds social européen FSE	14/09/2023
L	Subv invt Autres établissements publics locaux	14/09/2023
L	Subv invt Départements	14/09/2023
L	Subv invt Régions	14/09/2023
L	Subv invt Etat et Etablissements nationaux	14/09/2023
L	Autres matériels de transport : Voiture	14/09/2024
L	Subv invt Communes membres du GFP	14/09/2024
L	DETR	14/09/2099

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	
<b>IV</b>	<b>B3.1</b>

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00			0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00			0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00			0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00			0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00			0,00	0,00	0,00
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00			0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00			0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00			0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00			0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00			0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00			0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00			0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00			0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	

**B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES				IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES				B4	

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES					
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)
				481 (I)	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
				481 (I)	0,00	0,00	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

	IV - ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

## CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

		IV
		B6

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>
	<b>IV</b>
	<b>B7.1</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES**

Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de
			l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>

**ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)**

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grévée d'affectation spéciale (2)		0,00	
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grévées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

## IV – ANNEXES

## ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV  
B7.3

## ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt <sup>(1)</sup>	Objet de l'emprunt garantie	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements <sup>(2)</sup>	Taux initial			Taux à la date de vote du budget <sup>(6)</sup>			Catégorie d'emprunt <sup>(7)</sup>	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
								Taux	Index	Actua-	Taux	Index	Actua-				
Année	Profil							(3)	(4)	(3)	(4)	(3)	(4)		Intérêts <sup>(8)</sup>	En capital	
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)								0,00								0,00	0,00
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)								0,00								0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)								0,00								0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social								0,00								0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>								<b>0,00</b>								<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBI015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts décalés ».

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

### CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

<b>Calcul du ratio (1)</b>	<b>Valeur en euros</b>
Total des annuités déjà garanties à échéoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D 0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II 0,00</b>
 <b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	 <b>I / II 0,00</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.5</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					0,00		0,00		0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers					0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>					0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.6</b>

#### ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)							Part investissement		Annuité versée sur l'exercice	Montant total prévu au titre du marché (TTG)	Part fonctionnement		Part financement III	TOTAL I + II + III
Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Dont part nette (5)	Part I			Dont part nette (5)	Part II		
							Part totale (4)	I			Part totale (4)	II		
<b>Marchés de partenariat (1)</b>														
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous-TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>		
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.7</b>		
<b>ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Rentes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNÉS</b>						<b>IV</b>	
<b>Année d'origine</b>	<b>Nature de l'engagement</b>	<b>Organisme bénéficiaire</b>	<b>Durée en années</b>	<b>Péodicité</b>	<b>Dette en capital à l'origine</b>	<b>Dette en capital au 1/1/N</b>	<b>Annuité à verser au cours de l'exercice</b>
		<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des délégations de service public</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Péodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	<b>B7.9</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
		<b>TOTAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
8028	Autres engagements reçus				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	Engagements reçus des entreprises				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	<b>IV – ANNEXES</b>	
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	
<b>SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>		
Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)
		Nom de l'organisme
		Nature juridique de l'organisme
		Montant de la subvention
		0,00
		0,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

		<b>IV</b>	
		<b>B9</b>	

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplacements créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIÈRE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIÈRE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIÈRE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIÈRE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIÈRE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIÈRE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIÈRE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIÈRE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIÈRE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIÈRE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB950102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à la hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques : quotité de temps de travail = 100 % ; présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent toute l'année correspond à 0,6 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Contrat Nature du contrat (5)	
			(1)	(2)	Indice (8)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)						0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)						0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>0,00</b>	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sporif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animalien.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1 : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2 : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 : Absence de cadre de dépôts susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justificatif pour les besoins des services ou la réalisation d'actions de formation des agents.

332-8-3 : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4 : Communes nouvelles issues de 1 000 habitants et groupements de communes de moins de 1 000 habitants.

332-8-5 : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6 : Emplois des communes (-10 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerne rempli avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-35 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDI) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDD). Les contrats particuliers devront être labelisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéfinie pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le traitement conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>																														
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES</b>																															
	<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>B10</b>																														
<b>LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>																																
<p>Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.</p>																																
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nature de l'engagement (2)</th> <th>Nom de l'organisme</th> <th>Raison sociale de l'organisme</th> <th>Nature juridique de l'organisme</th> <th>Montant de l'engagement</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Délégation de service public (3) (4)</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Détenzione d'une part du capital</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement	Délégation de service public (3) (4)					Détenzione d'une part du capital					Garantie ou cautionnement d'un emprunt					Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme					Autres				
Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement																												
Délégation de service public (3) (4)																																
Détenzione d'une part du capital																																
Garantie ou cautionnement d'un emprunt																																
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme																																
Autres																																

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (rélibération, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE	
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion (1)
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)	
EPCI	
Autres organismes de regroupement	

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	<b>IV – ANNEXES</b>
	<b>ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES</b>

<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES</b>				
Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
				TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	IV B11.3
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	
Catégorie de services (1)	
Intitulé / objet du service	Date de création
	Date de délibération
	N° SIRET
	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : règle à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 1068 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

**COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	41 500,00	41 500,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	58 250,00	58 250,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	16 750,00	16 750,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	C1.2

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	<b>41 500,00</b>	<b>I</b>
	<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	<b>30 000,00</b>	<b>30 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	30 000,00	30 000,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>11 500,00</b>	<b>11 500,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	11 500,00	11 500,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>58 250,00</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>58 250,00</b>	<b>58 250,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281313	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	30 000,00	30 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	28 250,00	28 250,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES				
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION	IV			
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1			
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE				
Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

**IV – ANNEXES**  
**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)		Variation de la base (N-1) (%)		Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)		Variation du taux / N-1 (%)		Produit voté par l'assemblée délibérante		Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>												
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part départementale des ressources</b>												
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Part communale des ressources</b>												
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détalier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>		<b>D4.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

Article (2)	Libellé (2)	DEPENSES (1)	Montant
<b>Remboursement d'emprunts et dettes assimilées</b>			0,00
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>			0,00
<b>Opérations d'équipement (1 ligne par opération)</b>			0,00
<b>Autres dépenses éventuelles</b>			0,00
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>			0,00
	Total des dépenses réelles		
<b>040</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>		0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>		0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

Article (2)	Libellé (2)	RECETTES (1)	Montant
<b>Souscription d'emprunts et dettes assimilées</b>			0,00
<b>Dotations et subventions reçues</b>			0,00
<b>Autres recettes éventuelles</b>			0,00
<b>Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)</b>			0,00
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>		0,00
	Total des recettes réelles		
<b>040</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>		0,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>		0,00
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement (3)</b>		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>		0,00
	<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détaillez les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

## IV – ANNEXES

### AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

Article (2)	DEPENSES (1)	
	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

Article (2)	RECETTES (1)	
	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre Intérieur de la section	0,00
	Total des recettes d'ordre	0,00

Article (2)	RECETTES (1)	
	Libellé (2)	Montant
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqués par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transférées en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

---

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

# VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Régie à autonomie financière Maisons de santé

Le Budget Primitif 2025 – Maisons de santé - de la Communauté d'Agglomération Arlysère a été présenté par Christian RAUCAZ lors de la séance ordinaire du Conseil Communautaire convoqué le 12 décembre 2024, qui s'est déroulée le 19 décembre 2024 à 18h00 à la Salle des fêtes d'Ugine (Savoie).

Nombre de membres en exercice

: 73

Nombre de délégués présents

: 55

dont 54

titulaires et 1

suppléants.

Nombre de délégués représentés

: 7

Nombre de suffrages exprimés

: 62

Vote pour : 62

Vote contre : 0

Abstentions : 6

Les membres du Conseil Communautaire

Certifié exécutoire par le Président compte tenu de la publication le 24/12/2024 et de la transmission en

Sous-Prefecture d'Albertville le 24/12/2024

